

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 30 mars 2016 à 9 h 30
« Transitions emploi-retraite »

Document N° 2

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Rappel des indicateurs du COR sur l'emploi et l'activité des seniors

Extrait du rapport annuel du COR de juin 2015

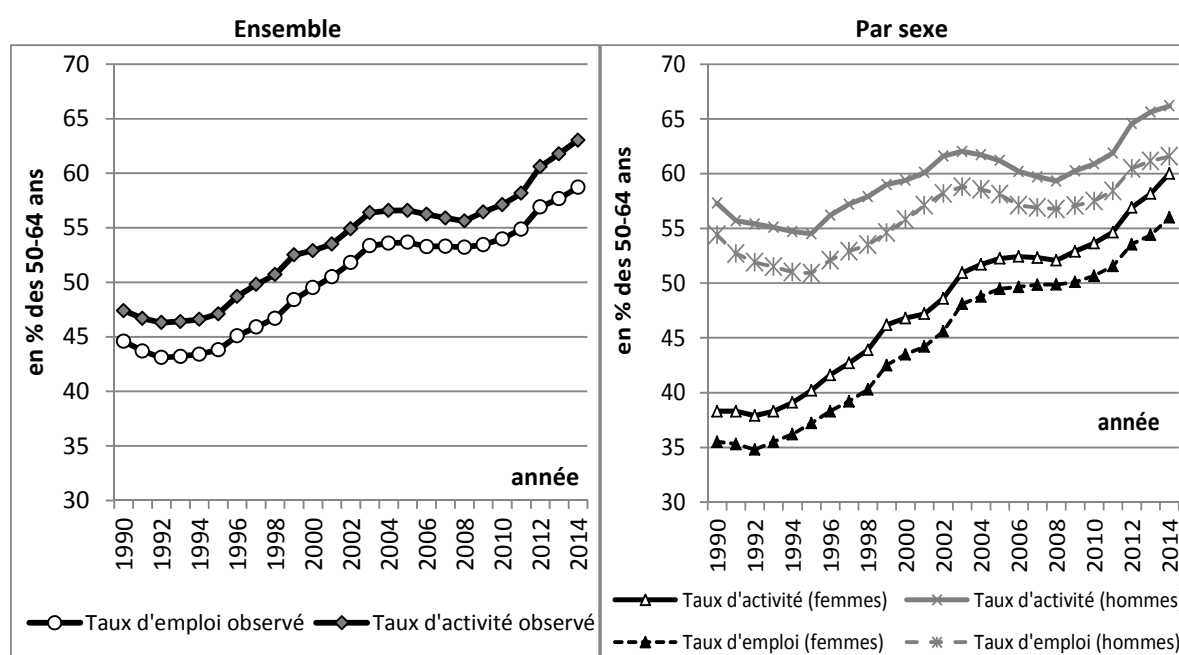
Rappel des indicateurs du COR sur l'emploi et l'activité des seniors

Extrait du rapport annuel du COR de juin 2015 (pp.29-33), « L'activité et l'emploi des seniors, dont les âges de cessation d'activité ».

Afin de rendre compte des comportements d'activité à tous les âges entre 15 et 64 ans, les taux d'emploi et d'activité des 50-64 ans sont d'abord présentés. On s'intéresse ensuite plus précisément à la tranche d'âge des 55-64 ans habituellement suivie par le COR, en distinguant notamment les 55-59 ans et les 60-64 ans, pour lesquelles les taux d'activité et d'emploi sont très différents.

Après avoir fortement diminué au cours des années 1970 et 1980, principalement du fait d'une baisse rapide chez les hommes, le taux d'activité des 50-64 ans a recommencé à augmenter à partir de la seconde moitié des années 1990 parmi les femmes et parmi les hommes. La hausse des taux d'activité et d'emploi des femmes de 50-64 ans est particulièrement marquée et a largement contribué à celle des taux d'activité et d'emploi de l'ensemble de la population.

Taux d'activité et taux d'emploi des 50-64 ans



Note : activité et emploi au sens du BIT. Données jusqu'à 2013 corrigées pour les ruptures de série ; données 2014 (moyenne des quatre valeurs trimestrielles corrigées des variations saisonnières).

Source : INSEE, enquête Emploi.

Les évolutions des taux d'activité et d'emploi des 55-64 ans sont marquées par une double accélération, d'abord entre 2000 et 2004, puis depuis 2008, également visible pour les 50-64 ans. En particulier, entre 2003 et 2014, le taux d'activité des 55-64 ans a cru de plus de

12 points de pourcentage ; sur la même période, les taux d'activité ont progressé à chaque âge à partir de 55 ans, mais c'est entre 57 et 60 ans que la progression a été la plus forte¹.

La hausse entre 2000 et 2004 est due avant tout à un effet de structure démographique, avec l'arrivée des premières générations nombreuses du baby-boom dans la tranche d'âge des 55-59 ans – pour laquelle les taux d'activité et d'emploi sont très supérieurs à ceux des 60-64 ans, comme on le verra ci-après. La hausse des taux d'activité et d'emploi à compter de 2008 traduit, quant à elle, l'impact des dernières réformes des retraites² et de modifications de dispositifs propres au marché du travail des seniors³. Enfin, la hausse des taux d'activité et d'emploi des 55-64 ans décélère en 2013 et 2014, notamment du fait de l'assouplissement des conditions de départ à la retraite à 60 ans inscrit dans le décret du 2 juillet 2012 et du cadencement du recul de l'âge minimal légal de départ à la retraite issu de la réforme des retraites de 2010⁴.

La hausse des taux d'activité et d'emploi depuis 2000 s'observe à la fois pour les 55-59 ans et pour les 60-64 ans : entre 2000 et 2014, le taux d'emploi a augmenté de plus de 19 points de pourcentage pour les 55-59 ans et de près de 15 points pour les 60-64 ans. Pour les 55-59 ans, la hausse tendancielle résulte en particulier des modifications de dispositifs propres au marché du travail des seniors. Dans cette tranche d'âge, le taux d'emploi des femmes tend en outre à augmenter continûment depuis le milieu des années 1980 et à rattraper celui des hommes. Pour les 60-64 ans, il s'agit d'un net retournement de tendance, pour les femmes comme pour les hommes, consécutif notamment aux dernières réformes des retraites.

Les écarts de taux d'activité et d'emploi entre les deux tranches d'âge restent toutefois très importants : en 2014, le taux d'emploi atteint 68 % pour les 55-59 ans et 25 % pour les 60-64 ans. Enfin, les taux d'activité et d'emploi des 65-69 ans demeurent très faibles, autour de 5-6 %.

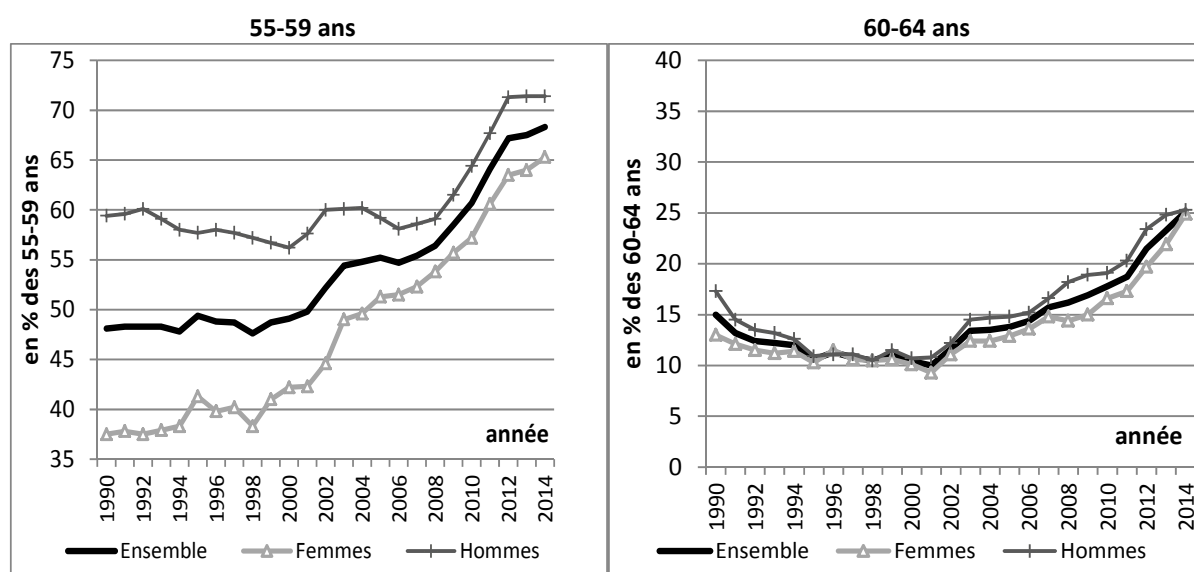
¹ DARES (2015), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2013. Tassement du taux d'activité, forte hausse du taux de chômage », *Dares Analyses*, n° 12. L'analyse porte sur la période 2003-2013.

² Notamment la restriction des conditions d'accès au dispositif de retraite anticipée pour carrières longues entre 2009 et 2012 et le décalage des âges légaux de la retraite à partir de 2011.

³ Comme la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE) entre 2009 et 2012, la mise en extinction de divers dispositifs de préretraites avec financement public au cours des années 2000, ou le report à 70 ans de l'âge de mise à la retraite d'office.

⁴ Compte tenu du recul de l'âge minimal légal par pallier de 4 puis 5 mois, le nombre de générations (une génération correspondant ici à un mois de naissance) atteignant chaque année cet âge fluctue : 12 au cours de l'année 2010, puis seulement 8 en 2011 et 6,5 en 2012, enfin 10,5 en 2013 et 8,5 en 2014.

Taux d'emploi des 55-59 ans et des 60-64 ans



Note : emploi au sens du BIT. Données corrigées pour les ruptures de série.

Source : INSEE, enquête Emploi ; pour les données 1990-2013, calculs INSEE, et pour 2014, calculs DARES.

Si des progrès ont ainsi été réalisés ces dernières années en matière d'emploi des seniors, la question des transitions vers la retraite reste posée, une proportion sensible des assurés passant par des périodes de chômage ou d'inactivité entre leur sortie définitive du marché du travail et leur départ à la retraite (c'est-à-dire la liquidation de leurs droits). En moyenne sur les années 2013 et 2014, à l'âge de 59 ans – âge où la proportion de personnes qui ne sont ni en emploi ni retraitées est la plus grande –, 7 % des personnes sont au chômage au sens du BIT ou dans le halo du chômage au sens de l'INSEE⁵, 12 % sont inactives et passées en inactivité après leurs 50 ans et, enfin, 10 % sont inactives mais sorties du marché du travail avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé.

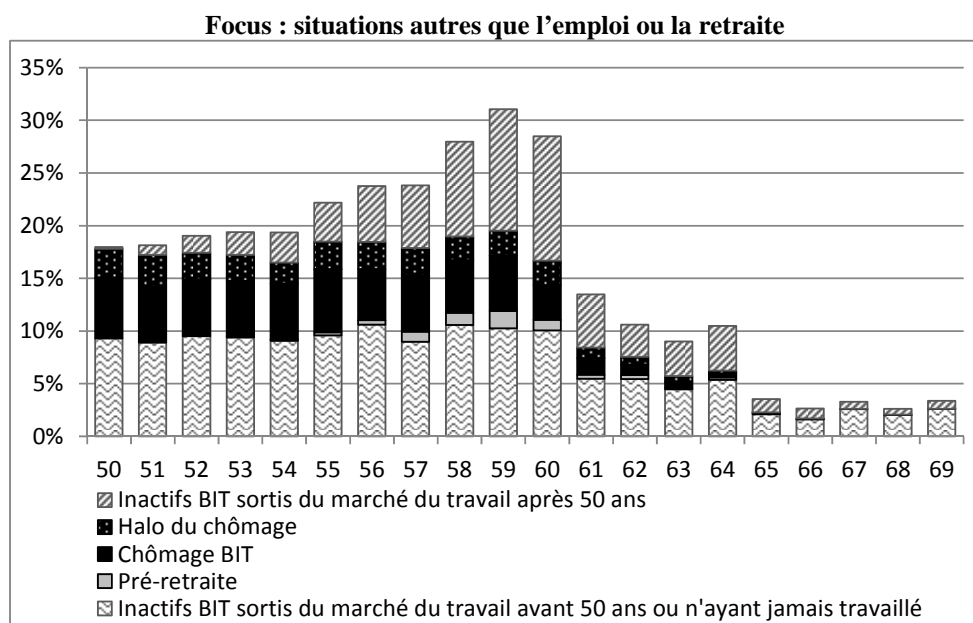
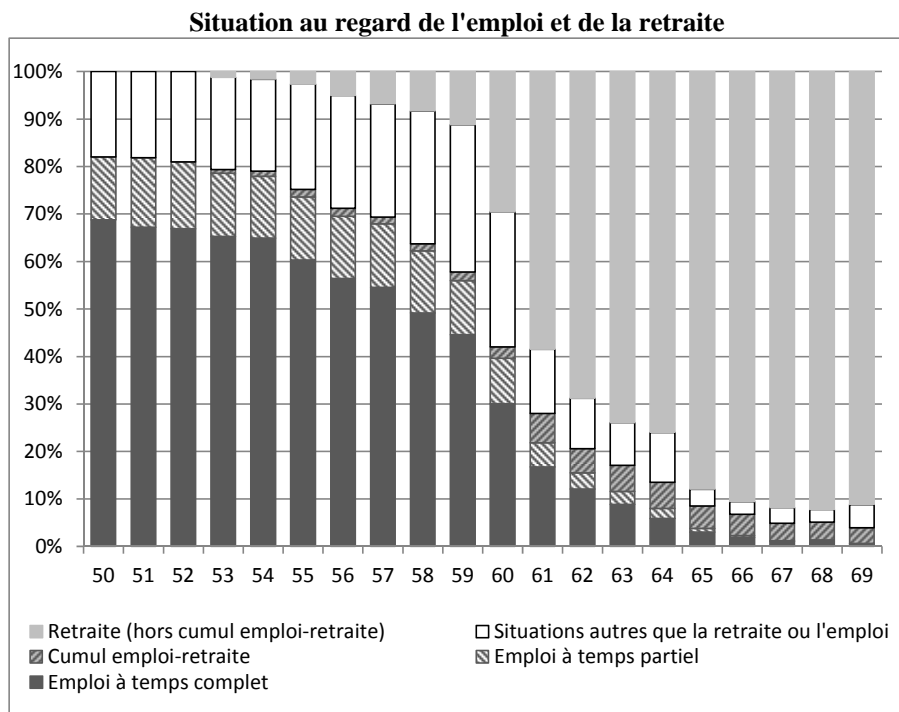
La proportion d'inactifs au sens du BIT passés en inactivité avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé demeure stable jusqu'à 60 ans, âge à partir duquel une partie de ces assurés liquident leurs droits ; en effet, pour les assurés en invalidité, la pension à taux plein est de droit, dès l'âge d'ouverture des droits. La proportion de chômeurs au sens du BIT ou dans le halo du chômage au sens de l'INSEE, reste aussi relativement stable entre 55 et 59 ans. L'évolution notable par âge détaillé est la hausse entre 55 et 60 ans du taux de personnes en inactivité et sorties du marché du travail après 50 ans, qui passe de 4 à 12 %, avant de baisser fortement à partir de 61 ans. Cette population peut recouvrir des personnes ne recherchant plus activement un emploi, notamment des invalides, des bénéficiaires du RSA socle, voire des personnes qui ont décidé de sortir du marché du travail et disposent d'autres ressources (épargne personnelle, revenus du conjoint, etc.). La diminution entre 60 et 61 ans pourrait s'expliquer alors par le fait qu'une partie de ces personnes (invalides et bénéficiaires d'allocations de solidarité) sont tenues de liquider leur pension dès l'ouverture de leur droits à retraite (ou dès l'obtention du taux plein).

En 2013, dans les conditions d'activité, d'emploi et de retraite prévalant cette année-là, une personne restait en activité (cumul emploi-retraite compris), en moyenne, 9,4 années entre 50

⁵ Personnes souhaitant travailler mais qui ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines) ou ne recherchent pas activement un emploi, et auraient été considérées comme inactives au sens du BIT.

et 70 ans, dont 0,6 année de chômage au sens du BIT, et devait attendre 11,2 années avant de liquider ses droits à la retraite. Entre 2003 et 2013, le temps passé après 50 ans en dehors de l'emploi et de la retraite s'est réduit.

Ventilation des situations vis-à-vis du marché du travail par âge fin de 50 à 69 ans

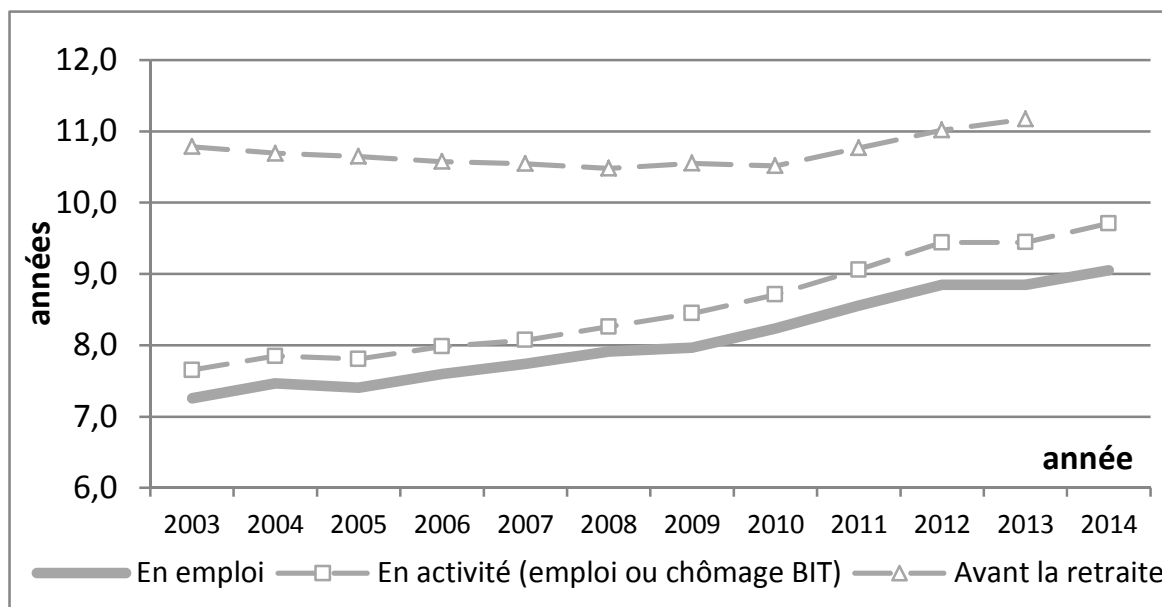


Lecture : parmi les personnes résidant en France métropolitaine en 2013-2014 et âgées de 59 ans, 45 % étaient en emploi à temps complet et 11 % en emploi à temps partiel (graphique du haut) et 11 % étaient des inactifs au sens du BIT sorties du marché du travail avant 50 ans ou n'ayant jamais travaillé (graphique du bas).

Note : le « halo autour du chômage » désigne, selon l'INSEE, les personnes inactives mais proches du marché du travail (personnes déclarant souhaiter travailler, mais qui ne sont pas classées au chômage au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit parce qu'elles n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent).

Champ : résidents en France métropolitaine, hors communauté ; moyenne 2013-2014.
 Source : INSEE, Enquête Emploi ; calculs DARES.

Durées moyennes en activité, en emploi et avant la retraite entre 50 et 70 ans



Lecture : dans les conditions d'activité, d'emploi et de retraite prévalant en 2013, 8,8 années sont passées en emploi en moyenne entre 50 et 70 ans (cumul emploi-retraite compris), 9,4 années en activité au sens du BIT (c'est-à-dire en emploi ou au chômage au sens du BIT), et 11,2 années avant de liquider ses droits à la retraite.
 Note : les durées en activité et en emploi correspondent à la notion d'espérance apparente d'activité et d'emploi, telle que définie par l'INSEE. La durée avant la retraite est calculée à partir de l'âge conjoncturel de départ à la retraite (voir sous-partie 2.1).

Champ : résidents en France métropolitaine, données au 4^e trimestre de l'année (pour la durée moyenne en emploi et en activité) ; résidents en France (pour la durée moyenne avant la retraite).

Sources : INSEE, enquête Emploi ; DREES, EACR, EIR et modèle ANCETRE ; calculs SG-COR.